Lycée J.M Boivin
4bis route de DIJON
BP9
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
Tél. : 03 80 48 15 80
Fax : 03 80 48 15 86

Site :
https://lyc-jmboivin-chevigny-saint-sauveur.eclat-bfc.fr

Monsieur Le Proviseur

Aux responsables légaux des élèves accueillis à l'internat à la rentrée 2023.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après **quelques précisions** pour les élèves qui seront hébergés à l'internat à la rentrée 2023 ; elles doivent permettre que l'année se déroule dans de bonnes conditions :

• **Badge d'accès**

Un badge permettant l'entrée à l'internat sera remis à chaque élève interne. Il vous est demandé de verser une caution de 8,50€. Elle vous sera restituée en fin d'année, au moment de l'état des lieux. En cas de perte ou de détérioration, cette caution sera utilisée pour l'achat d'un nouveau badge. Une nouvelle caution de 8,50 € devra être versée.

• **Modalités de règlement**

Une facture sera remise à tous les internes, chaque trimestre, précisant le coût de l'internat. Si vous souhaitez que cette facture vous soit envoyée directement par mail ou par courrier, merci de le préciser en contactant le service d'intendance (Mme Payen : 03.80.48.15.88). Si vous préférez régler mensuellement, vous devez renseigner le document de demande ci-joint.

• **Trousseau** :

Chaque élève interne doit fournir le matériel suivant :
Draps housse 90x190cm / Couette + housse de couette / Taie de traversin avec housse ou oreiller avec taie d'oreiller / un sac pour le linge sale/ Linge de toilette / Produits de toilette / Claquettes ou tongs pour les sanitaires / 2 Cadenas **à clé.**

Important :

Prévoir un second jeu de drap en cas de souci de santé
Le linge de couchage doit être ramené à chaque période de vacances pour être lavé.

Accueil et installation :

- Nous aurons plaisir à accueillir **les nouveaux internes** et leur famille **le samedi 1er juillet de 9h à 12h au lycée**. A cette occasion, vous pourrez accompagner votre enfant pour son installation en chambre et profiter de ce moment pour poser vos dernières questions et disposer des informations nécessaires pour vivre une bonne année scolaire à l'internat.
- L'accueil de tous les élèves internes déjà présents à l'internat l'année scolaire 2022-2023 se fera le lundi 4 septembre entre 8h et 11h.
- Un temps spécifique d'accueil pour les élèves internes de 3ème se fera la 1ère semaine.

A noter : tous les règlements peuvent être effectués par virement (coordonnées ci-dessous) ou par paiement en ligne (demande d'ouverture de compte sur l'ENT du lycée Boivin) ;

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Proviseur

F. Vuillemot

Compte du lycée pour règlement par virement
Lycée général J.M. Boivin
RIB : 10071 21000 00001000080 84
BAN : FR76 1007 1210 0000 0010 0008 084
BIC : TRPUFRP1

Pièces jointes *:*
Le règlement de l'internat
Une autorisation de sortie de l'internat et d'accueil le dimanche soir